Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2024 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 – 75 -77 – 78 – 91 – 92 – 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication du 14 décembre 2023 est la suivante pour les départements d'habilitation : Tarification au forfait : Constitution de sociétés civiles et commerciales : (SA) 387€ HT - (SAS) 193€ HT - (SASU) 138 € HT - (SNC) 214 € HT - (SARL) 144€ HT - (EURL) 121€ HT - (SOCIETE CIVIL) 216 € HT – (SCI) 185 € HT. Démission, nomination, cessation de fonction de CAC -Transfert du siège social - Changement de gérant – Modification de la date d'ouverture ou clôture de l'exercice social, de la date de commencement de l'activité et de la prorogation – reconstitution du capital : 106 € HT - Réduction du capital social - Modification du capital social - Nomination de l'AJ: 132€ HT – Changement de dénomination – Transformation de la forme sociale – Mouvements - cessions d'actions – résiliation du bail commercial : 193€ HT - Dissolution des sociétés civiles ou commerciales : 149€ HT - Clôture de la liquidation des sociétés civiles ou commerciales : 108€ HT - Changement de patronyme : 56€ HT. Tarification au caractère (espace inclus) pour certaines modifications voir arrêté du 14 décembre 2023 : 60 (0,189€ HT) – 75/92/93/94 (0,232 € HT) – 91/77/78/95 (0,221€).

LES MARCHÉS PUBLICS
Consultez aussi nos annonces sur
http://avisdemarches.leparisien.fr

Marchés + de 90 000 Euros

MONTMORENCY

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur :

VILLE DE MONTMORENCY

représentée par son Maire, Monsieur Maxime THORY
Type de Numéro national d'identification : SIRET
N° National d'identification : 21950428900014
Ville : Montmorency
Code Postal : 95160
Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication
Lien vers le profil d'acheteur :
https://marches.maximilien.fr
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : Mme DELARUE

Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle – conditions / moyens de preuve : – Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner ;
– Une copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
Capacité économique et financière – conditions / moyens de preuve : – Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ;
– Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
Capacités techniques et professionnelles – conditions / moyens de preuve : – Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
– Liste des principaux travaux effectués au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat
– Qualifications : QUALIBAT 2112 ou équivalents
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis :
31 mai 2024 à 16 h 00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Critères d'attribution : 1 – Le prix 50%
4 – La valeur technique 45 %
3– La valeur environnementale 5%
Les sous-critères sont détaillés au réglement de la consultation.

Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : TRAVAUX DE REPRISE DES DESORDRES STRUCTURELS DU MUR D'ENCEINTE DE L'ECOLE PASTEUR RUE DU LABOUREUR, DU MUR DE SOUTENEMENT DE LA CHAUFFERIE ET DE LA REPARATION DE LA PASSERELLE
Code CPV principal
Descripteur principal : 45262620
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : Travaux nécessaires pour la reprise des désordres structurels à l'école PASTEUR au niveau du Mur d'enceinte servant de soutènement rue du Laboureur, du mur de soutènement de la chaufferie et de la réparation de la passerelle entre la crèche et la cour.
Le délai d'exécution maximum des travaux est de 13 semaines à compter de la réception de l'ordre de service de démarrage des travaux.
La période de préparation des travaux n'est pas comprise dans ce délai. Cette dernière, d'une durée de 3 semaines prend effet à compter de la notification du marché.
Lieu principal d'exécution du marché : Montmorency
Durée du marché (en mois) : 4
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Non

Section 6 : Informations Complémentaires
Visite obligatoire : Oui
Détail sur la visite (si oui) :La visite des sites est obligatoire avant la remise de l'offre.
Les candidats sont invités à prendre rendez-vous pour l'organisation de cette visite directement auprès des Services Techniques situé 1 avenue Rey de Foresta à Montmorency (01.39.34.98.44) ou par mail icronnier@ville-montmorency.fr
Autres informations complémentaires : Le marché prend effet à compter de sa date de notification pour une durée allant jusqu'à la fin du délai parfait achèvement de l'opération de travaux.
Le marché est composé d'un lot unique. Le marché fait l'objet d'un lot unique, les prestations étant homogènes. En effet, l'allotissement entrainerait une exécution techniquement difficile et économiquement plus coûteuse.
Le candidat reste lié par son offre pendant un délai de 120 jours calendaires, à compter de la date limite de présentation des offres.
Le tribunal territorialement compétent est :
Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise
2 Boulevard de l'Hautil
BP 30322
95027 CERGY PONTOISE CEDEX
Tél : 01 30 17 34 00
Télécopie : 01 30 17 34 59
Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr
Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.
Date d'envoi du présent avis : 02/05/2024
Mots clés: Mur de soutènement

Commune de Roissy-en-France

AVIS DE PUBLICITE

MAIRIE DE ROISSY-EN-FRANCE

Mme Michele Calix – Maire
40, Avenue Charles de Gaulle
95700 Roissy-en-France
Tél : 01 34 29 43 23
mèl : correspondre@aws-france.com
web : http://www.roissyenfrance.fr/
SIRET 21950527800057
Groupement de commandes : Non
L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.
Durée : 12 mois
Accord-cadre avec un seul opérateur.
Objet : Entretien, Maintenance, Réparation et Rénovation des installations d'éclairage public, de la signalisation lumineuse tricolore, et de la télésurveillance
Réference acheteur : MP240402
Type de marché : Travaux
Procédure :
Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat : Accord-Cadre
Lieu d'exécution : Commune de Roissy-en-France
95700 ROISSY-EN-FRANCE
Durée : 12 mois.
Description :
Montant HT minimum pour la durée totale du contrat : 80000.0 Euro(s) H.T.
L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande.
Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges.
Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires.
Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité des périodes de reconduction.
Classification CPV :
Principale : 45316110 – Installation de matériel d'éclairage public
Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : non
Les variantes sont exigées :Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant :
Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents ou bons de commande.
Valeur estimé hors TVA : 1 200 000,00 euros
Conditions de participation
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle :
– Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)
– Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.(disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)
– Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
– Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
– Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents
– Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
– Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
Capacité économique et financière :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
– Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
Référence professionnelle et capacité technique :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
– Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
– Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
Marché réservé : NON
Réduction du nombre de candidats : Non
La consultation comporte des tranches : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
Visite obligatoire : Oui
Visite obligatoire: rendez-vous le mardi 21 mai à 14h au Centre Technique Municipal (Renseignements: 01.34.38.52.30).
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Renseignements d'ordre administratifs :
https://www.marches-publics.info/
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Remise des offres : 05/06/24 à 12h00 au plus tard. Envoi à la publication le : 03/05/24
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur https://www.marches-publics.info/

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur :

CCAS DE LA VILLE DE GARGES-LES-GONESSE

Type de Numéro national d'identification : SIRET
N° National d'identification : 26950060900012
Ville : Garges-lès-gonesse
Code Postal : 95140
Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication
Lien direct aux documents de la consultation :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_X_pLEHDqL4

Identifiant interne de la consultation : 24.S006
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : Service Commande Publique
Adresse mail du contact :
Marches@villedegarges.com
Numéro de téléphone du contact : +33 180111566

Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle – conditions / moyens de preuve : Garanties professionnelles et techniques
Capacité économique et financière – conditions / moyens de preuve : Garanties financières
Technique d'achat :Accord-cadre
Date et heure limite de réception des plis :
27 mai 2024 à 12 h 00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : CCAS de la Ville de Garges-Lès-Gonesse

Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : Fourniture de colis alimentaires au bénéfice de personnes retraitées et/ou handicapées
Code CPV principal
Descripteur principal : 15897300
Type de marché : Fournitures
Description succincte du marché : Fourniture de colis alimentaires au bénéfice de personnes retraitées et/ou handicapées
Lieu principal d'exécution du marché : Ville de Garges-lès-Gonesse
Durée du marché (en mois) : 48
Valeur estimée (H.T.) : 136000 euros
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Oui

Section 5 : Lots
Description du lot : Colis traditionnel
Code CPV principal : 15897300
Estimation de la valeur hors taxes du lot : 18750 euros
Lieu d'exécution du lot : Ville de Garges-lès-Gonesse
Description du lot : Colis hallal
Code CPV principal : 15897300
Estimation de la valeur hors taxes du lot : 8500 euros
Lieu d'exécution du lot : Ville de Garges-lès-Gonesse
Description du lot : Colis casher
Code CPV principal : 15897300
Estimation de la valeur hors taxes du lot : 3500 euros
Lieu d'exécution du lot : Ville de Garges-lès-Gonesse
Description du lot : Colis végétarien
Code CPV principal : 15897300
Estimation de la valeur hors taxes du lot : 1000 euros
Lieu d'exécution du lot : Ville de Garges-lès-Gonesse

Section 6 : Informations Complémentaires
Visite obligatoire : Non
Date d'envoi du présent avis : 02/05/2024
Mots clés: Colis

Divers société

Rectificatif à l'annonce publiée dans Le Parisien du 27/12/2023 concernant FENIX TRANSPORT. Il fallait lire l'AGE du 14/12/2023 a décidé de modifier l'activité par :
«Transports de marchandises, déménagement ou location de véhicules avec conducteurs destinés au transport de marchandises à l'aide de véhicules excédant 3,5 tonnes»

JLSUN SASU au capital de 1.000 € sise 15 Avenue Albert Petit 95550 BESSANCOURT 908994254 RCS de PONTOISE, Par décision de l'AGE du 01/03/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. LAZAAR Sofiane 1 Avenue de la Muette 95520 OSNY , et fixé le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents. Mention au RCS de PONTOISE.

SCI ALLYAH
SCI au capital de 2000 €
Siège social :
Résidence la Garancière 5 Allée des Glaneurs
95130 Franconville
819 380 866 RCS de Pontoise
L'AGE du 23/12/2023 a décidé de transférer le siège social 14 Rue du Compas BAT A 1'Etage 95310 Saint-Ouen-l'Aumône, à compter du 23/12/2023.
Mention au RCS de Pontoise

SCI REVERCHON

SCI au capital de 84.693,00 euros
Siège social :
70 B avenue des Bonhommes
95290 L'ISLE ADAM
418 285 722 RCS PONTOISE

Suivant acte reçu par Me Nathalie BOIVIN, notaire à CHAMBLY, le 28 septembre 2023, a été constaté la réduction du capital social de la société «SCI REVERCHON», Société civile immobilière, ayant son siège social à L'ISLE ADAM (95290), 70 B avenue des Bonhommes identifiée sous le numéro 418 285 722, d'un montant de TROIS CENT VINGT-QUATRE MILLE SEPT CENT TRENTE-TROIS EUROS (324.733,00 €). Ancienne mention : QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-TREIZE EUROS (84.693,00 €), divisé en 5555 parts sociales de QUINZE EUROS ET VINGT-CINQ CENTIMES (15,25 €) chacune. Numérotation des parts : de 1 à 5.555 attribuées de la façon suivante : Monsieur Philippe DESMAS 2.500 parts Madame Sophie DESMAS 2.500 parts DSP IMMOBILIER 555 parts Nouvelle mention : HUIT MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-DEUX EUROS (8.462,00 €), divisé en 555 parts sociales de QUINZE EUROS ET CENTIMES (15,2462 €) chacune. Numérotation des parts : de 1 à 555 attribuées de la façon suivante : A DSP IMMOBILIER, 555 parts numérotées de 1 à 555.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de PONTOISE.
Pour avis

Enquête Publique

publilégal® AFFICHER-PUBLIER-COMMUNIQUER
1 rue Frédéric Bastiat - 75008 Paris
www.publilegal.fr
Tél : 01.42.96.09.43

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

RAPPEL - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Protection du forage du puits du Bois situé à Chaussy

Par arrêté 2024-17675 du 10 avril 2024, le préfet du Val-d'Oise, à la demande et au profit du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Vexin Ouest (SIAEP du Vexin Ouest), ouvre une enquête publique unique portant sur la déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux, à l'instauration des périmètres de protection et de servitudes d'utilité publique, à la déclaration loi sur l'eau au titre du code de l'environnement, et à l'autorisation sanitaire d'utilisation d'eau en vue de la consommation humaine au titre du code de la santé publique.

Cette enquête se déroulera du lundi 6 mai 2024 au jeudi 6 juin 2024, inclus (32 jours).

Pendant ce délai, les personnes intéressées par ce projet pourront prendre connaissance du dossier en mairie de Chaussy et d'Omerville et consigner leurs observations sur les registres ouverts à cet effet, aux heures habituelles d'ouverture au public du bureau, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Elles pourront également transmettre leurs observations par courrier à l'intention de la commissaire enquêtrice, dans la mairie de Chaussy, qui les annexera aux registres d'enquête, ou adresser un courriel à l'adresse suivante : ***perimetres-protection-captage-puits-du-bois-chaussy@mail.registre-numerique.fr***

Le dossier d'enquête dématérialisé pourra être consulté sur le site internet suivant : ***https://www.registre-numerique.fr/perimetres-protection-captage-puits-du-bois-chaussy*** et sur un poste informatique mis à disposition du public en mairie de Chaussy dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Mme Annie POIRET est nommée commissaire enquêtrice pour conduire cette enquête, M. Jean-Luc FREYNE est nommé commissaire enquêteur suppléant.

Elle se tiendra à la disposition du public afin de recevoir les observations et propositions du public, dans le respect des mesures sanitaires, aux lieux, dates et horaires précisées ci-après :

Mairie de Chaussy - 1, place Charles De Gaulle 95710 CHAUSSY

- **mardi 07 mai de 09h00 à 12h00**
- **samedi 18 mai de 09h00 à 12h00**
- **jeudi 23 mai de 13h30 à 16h00**
- **mardi 28 mai de 09h00 à 12h00**
- **jeudi 06 juin de 13h30 à 16h00**

En complément du dossier déposé en mairies et de la rencontre avec la commissaire enquêtrice, des informations peuvent être demandées à Mme Florence Binaux Le Clech, Présidente du SIAEP du Vexin Ouest, 6 rue Eugène Blouin, 95240 Magny en Vexin Tél. : 01.34.67.32.42 / Mél. : ***siaep.magny95@orange.fr***

La commissaire enquêtrice dispose d'un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête pour rédiger son rapport et ses conclusions motivées.

Les conclusions émises par la commissaire enquêtrice seront communiquées à toute personne concernée, qui en fera la demande à la directrice départementale des territoires adjointe du Val-d'Oise ou aux mairies concernées.

Elles seront également diffusées sur le site internet de la préfecture du Val-d'Oise,

https://www.val-doise.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-et-nuisances/Eau/Consultations-du-public

EP 24-212 / contact@publilegal.fr

COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE SUR LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté du Maire de Franconville-la-Garenne n°24-xxx, du xx mai 2024, une enquête publique sera ouverte sur les dispositions du projet de révision de Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur Rémy PIEDVACHE, a été désigné Commissaire-Enquêteur.

Le dossier et les pièces qui lui sont annexées seront déposés au service urbanisme, bâtiment administratif 30 rue de la Station – 95130 Franconville-la-Garenne **du mardi 21 mai 2024 9h00 au vendredi 28 juin inclus jusqu'à 17h00,** afin que chacun puisse les consulter aux jours et heures habituels d'ouverture. Ils sont également consultables sur le site internet de la commune : www.ville-franconville.fr

Les observations éventuelles pourront être consignées au registre d'enquête déposé au service urbanisme à cet effet, ou adressées au Commissaire-Enquêteur à la Mairie de Franconville-la-Garenne 11 rue de la Station 95130 Franconville-la-Garenne, siège de l'enquête, ou bien envoyées à l'adresse mail suivante : enquetepubliqueplu@ville-franconville.fr

Le Commissaire-Enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie de Franconville-la-Garenne, selon les dates, lieux et horaires indiquées ci-dessous :
– Mardi 21 mai 2024, de 09h00 à 12h00, dans le bâtiment administratif 30, rue de la Station,
– Samedi 1er juin 2024, de 09h00 à 12h00 à l'Hôtel de Ville 11, rue de la Station,
– Jeudi 13 juin 2024, de 14h00 à 17h00, dans le bâtiment administratif 30, rue de la Station,
– Vendredi 28 juin de 14h00 à 17h00, dans le bâtiment administratif, 30 rue de la Station

A l'expiration du délai d'enquête précité, le registre d'enquête publique sera clos et signé par le commissaire-enquêteur.

Dans les 30 jours, qui suivent la fin de l'enquête, le commissaire-enquêteur déposera en mairie le dossier accompagné de son rapport et de ses conclusions motivées. Ils seront tenus par la suite à la disposition du public au service urbanisme – 30 rue de la Station 95130 Franconville-la-Garenne, aux heures et jours habituels d'ouverture et sur le site de la ville : www.ville-franconville.fr pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Au terme de l'enquête publique, le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de Franconville-la-Garenne, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête et des avis des personnes publiques associées, sera soumis, en vue de son approbation, au Conseil Municipal de la commune.